

Nouakchott, Mauritanie, 15 septembre (Infosplusgabon) - L'enquête préliminaire ouverte contre plus de 300 personnalités mauritaniennes, dont l'ancien président, Mohamed ould Abdel Aziz (2008-2019), suite à la transmission à la justice d'un rapport établi par une Commission d'enquête parlementaire, a permis de saisir dans des comptes bancaires et dans différents domiciles une somme évaluée à 20 milliards d'ouguiyas, soit environ 60 millions de dollars américains, rapporte la presse locale, citant plusieurs sources concordantes.

Cette enquête est menée par la police chargée de la répression des infractions à caractère économique et financier, sous la supervision du parquet anti-corruption.

"L'annonce de ces saisies relève d'une stratégie de manipulation de l'opinion et de culpabilisation de Mohamed ould Abdel Aziz", a estimé un avocat membre du collectif de défense de l'ancien chef de l'Etat.

Le dossier transmis à la justice le 05 août dernier dénonce la corruption dans l'attribution de 109 marchés publics relatifs à l'énergie, aux infrastructures, à la gestion de la Société nationale industrielle et minière (SNIM), au foncier à Nouakchott, à la pêche, à la gestion du Fonds national de revenus des hydrocarbures (FNRH) et à la liquidation d'entreprises publiques.

On rappelle que dans le cadre de cette enquête préliminaire, Mohamed ould Abdel Aziz a fait l'objet d'une mesure de garde à vue du 17 au 24 août dernier, qui a été levée après expiration des délais prévus par la loi.

L'ancien chef de l'Etat mauritanien a refusé de répondre aux questions des enquêteurs en invoquant l'article 93 de la Constitution, qui concède une immunité au président de la République pour les actes posés dans l'exercice de ses fonctions.

FIN/ INFOSPLUSGABON/MMO/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon